

Politique Qualité Sécurité Santé

Les sociétés Magetra International, Magetra Intermodal et Palifor Logistics transportent et stockent les marchandises de leurs clients.

Notre politique Qualité Sécurité Santé est applicable à l'ensemble des personnes travaillant sur nos sites.

Dans un esprit d'amélioration continue, elle se base sur les fondamentaux suivants :

- Nous nous engageons à respecter l'ensemble des législations, réglementations et directives applicables à nos activités,
- Nous nous engageons à poursuivre le développement de toutes les actions utiles pour la prévention des incidents, accidents, traumatismes et pathologies liés au travail,
- La satisfaction de nos clients (respect des délais, sinistralité, communication) et de toutes les parties intéressées est au cœur des préoccupations quotidiennes de chaque membre des équipes.
- La sécurité est une priorité pour l'ensemble des personnes travaillant sur les sites (employés, salariés, sous-traitants, fournisseurs). Des analyses des risques visant à éliminer les dangers et réduire les risques sont réalisées et mises à jour.
- Les travailleurs sont régulièrement consultés pour toutes les décisions impactant leur santé et leur sécurité. Ils participent à la recherche et à la mise en place des solutions.
- Nous réalisons une maintenance continue de nos installations et équipements.
- Nous cherchons à améliorer nos procédés et nos méthodes de travail en permanence afin de garantir aux actionnaires la rentabilité attendue et la pérennité de l'entreprise.
- Agilité – Collaboration – Intégrité – Engagement – Respect sont les valeurs définies et que nous nous engageons à respecter en toutes circonstances et à tous les niveaux.

Afin de garantir la satisfaction de nos clients, en veillant au bien-être au travail de l'ensemble des collaborateurs, je m'engage à mettre en place et à promouvoir notre politique Qualité Sécurité Santé.

La réussite du groupe Magetra passe par l'engagement de chaque membre des équipes à œuvrer pour atteindre des objectifs communs et partagés.

Je m'engage donc également à donner aux équipes du groupe les moyens nécessaires pour atteindre un résultat maximum tant en termes de formation, de motivation que de moyens matériels.

Le 3 février 2026,



Damien Schils
Direction Générale